

# GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

482 200 d'habitants

**0,1 %** de la population totale de l'UE

2 586 km<sup>2</sup>

**0,06 %** de la superficie totale de l'UE

Capitale : **Luxembourg**

Monnaie : **Euro**

PIB : 35 milliards d'euros

**0,3 %** du PIB de l'Union

PIB/habitant : 75 200 euros

## Secteurs d'activité

(répartition des emplois civils)

Agriculture : 1,2 %

Industrie : 20,9 %

Services : 77,9 %

Croissance 2007 : 5 %

Inflation 2007 : 2,7 %

Solde budgétaire 2007 : +2,9 % du PIB

Taux de chômage 2007 : 4,7 %



## LE LUXEMBOURG ET L'UNION EUROPÉENNE

Le Luxembourg est **membre fondateur** de l'Union européenne. Dès 1952, la capitale du Grand-Duché devient le siège provisoire de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), et, ainsi, la **première capitale** de l'Europe. Avec la fusion des institutions en 1965, le Luxembourg constitue, à côté de Bruxelles et de Strasbourg, l'un des trois pôles principaux de la Communauté puis de l'Union européenne. Il héberge le siège de la Cour de justice des Communautés européennes. La construction européenne est l'axe prioritaire de la politique étrangère du Luxembourg.

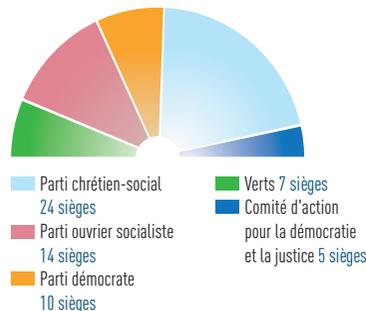


# CHAMBRE DES DÉPUTÉS

**Système institutionnel.** Le Grand-Duché de Luxembourg est une **monarchie constitutionnelle**. L'essentiel du pouvoir exécutif est assumé par le Premier ministre, le Grand-Duc exerçant cependant d'importantes fonctions de représentation, d'arbitrage et de médiation. Au sein d'un système monocaméral, la Chambre des députés compte **60 députés** élus pour **5 ans** au scrutin proportionnel.

**Pouvoirs.** La Constitution du Grand-Duché confie à la Chambre des députés le pouvoir législatif ainsi que budgétaire (article 19). Si la responsabilité individuelle des ministres est affirmée par la Loi fondamentale, c'est surtout en vertu de l'usage institutionnel que le caractère parlementaire du régime s'est affirmé, le Premier ministre et le Gouvernement devant jouir de la confiance des députés pour conduire leur action.

## COMPOSITION 2008 DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS



Le Président de la Chambre des députés, **Lucien Weiler**

En juin 2004, les électeurs luxembourgeois ont renouvelé leur confiance au Parti chrétien-social de **Jean-Claude Juncker**, permettant à celui-ci de demeurer dans ses fonctions de Premier ministre qu'il occupe depuis 1995. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, Jean-Claude Juncker est, parallèlement à ses fonctions nationales, le premier président permanent de l'Eurogroupe qui regroupe les ministres des finances des pays membres de la zone euro.

**23,3 %** de femmes

En savoir plus : [www.chd.lu](http://www.chd.lu)

### LES 6 DÉPUTÉS LUXEMBOURGEOIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

- PPE-DE > 3 députés
- PSE > 1 député
- ADLE > 1 député
- Verts / ALE > 1 député

